

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2239

Edition du
18 mars 2019

DANS CE NUMÉRO

Egalité femmes – hommes: bonnet d'âne pour la Suisse (Danielle Axelroud Buchmann)

Des faits, des chiffres qui confirment et précisent un diagnostic choquant

La modestie ne nourrit pas son ménage (Jean-Pierre Ghelfi)

Les ménages à revenus moyens et élevés ont profité davantage de l'augmentation du PIB que ceux à faibles revenus

Credit Suisse au Mozambique: la trop lente marche de la justice (Jean-Daniel Delley)

Un scandale dont la banque, et la Suisse, n'ont pas encore vraiment pris la mesure

L'explosion du «streaming» (Jacques Guyaz)

Vidéo et musique où je veux, quand je veux - à condition d'être connecté

Egalité femmes – hommes: bonnet d'âne pour la Suisse

Des faits, des chiffres qui confirment et précisent un diagnostic choquant

Danielle Axelroud Buchmann - 18 mars 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34746>

La Banque Mondiale vient de publier une [étude](#) sur les effets des discriminations légales à l'égard des femmes sur leurs possibilités d'emploi et d'accès au statut d'entrepreneures.

En tout, 35 questions ont été posées dans huit domaines: liberté de mouvement, se lancer dans une activité professionnelle, se faire rémunérer, se marier, avoir des enfants, monter une entreprise, gérer sa fortune, prendre sa retraite. Des indicateurs pour montrer comment les lois influencent les femmes durant leur vie professionnelle. A noter qu'il s'agit d'une étude des textes législatifs, qui par conséquent ne tient pas compte de leur degré d'application.

La Suisse se trouve au 70e rang des 189 pays analysés et au 32e rang des pays membres de l'OCDE. La Lettonie, la Serbie, la Croatie, le Paraguay, le Kosovo, l'Equateur, la Bosnie, la Tanzanie, le Kenya... sont mieux classés. Notre pays perd ses points essentiellement en raison de la législation sur la protection de la maternité et sur le régime des retraites.

Avoir des enfants

Notre pays ne fait pas bonne figure à ce chapitre: nous ne connaissons pas de congé paternité, ni de congé parental; nous obtenons tout juste le point pour le congé maternité

payé – d'une durée minimale de 14 semaines. Nous aurions encore perdu d'autres points si la disponibilité de places de crèches et d'accueil extrascolaire pour tous les enfants et leur coût pour les parents avaient été pris en compte.

Une [recherche](#) de 2016 sur une population suisse représentative révèle que le fait de devenir parents provoque l'inégalité au sein du couple, plus égalitaire avant la naissance de l'enfant. En effet, la naissance d'un premier enfant conduit le plus souvent à une réduction de l'engagement professionnel des femmes.

C'est un fait: en Suisse, la maternité pénalise les femmes de manière drastique.

La retraite

En matière de prévoyance vieillesse, les questions posées concernaient l'âge de la retraite. En Suisse, la retraite des femmes à 64 ans raccourcit d'une année le versement des cotisations qui contribuent à la constitution de leur capital retraite, ce qui fait perdre à notre pays les trois quarts des points sur ce thème.

Toutefois, cette année manquante n'explique que très partiellement l'inégalité du montant de la rente vieillesse

entre les femmes et les hommes.

Récemment publiées, les statistiques de l'OFS sur les [nouvelles rentes](#) payées en 2016 illustrent cette inégalité, et confirment les résultats d'une [étude publiée en 2017 \(DP 2183\)](#). La quasi-totalité des bénéficiaires de sexe masculin a reçu des prestations de la prévoyance professionnelle (deuxième pilier), alors que 30% des femmes devaient se contenter de la rente AVS (premier pilier). En outre, elles ont touché en moyenne une rente AVS 10% moins élevée que les hommes.

Quant aux prestations au titre de la prévoyance professionnelle, elles équivalent à un tiers seulement du montant des rentes versées aux hommes. Selon nos calculs, au total, AVS et prévoyance professionnelle confondues, l'écart est d'un tiers, soit en moyenne plus de 15'000 francs par an.

Pour la génération de femmes qui ont pris leur retraite en 2016, le manque à gagner s'élève à plus de 700 millions de francs. Pour l'ensemble des femmes en âge de toucher une rente, le manque à gagner atteint une somme astronomique que l'on peut évaluer à quelque 20 milliards de francs par an.

L'effet-retard des inégalités dans le monde du travail...

[Les femmes travaillent au moins autant que les hommes.](#) Mais leur travail (souvent mal payé ou non rémunéré ne génère que des rentes relativement modestes.

De fait, toutes les inégalités qui affectent le travail des femmes se concrétisent à l'heure de la retraite, en francs sonnants et trébuchants:

- [L'égalité salariale](#) est encore un mirage: en 2016, les femmes ont gagné 19,6% de moins que les hommes en moyenne, et l'écart s'est creusé par rapport à 2015.
- Elles occupent majoritairement les postes les moins bien payés: en 2016, plus de 60% des postes du secteur privé pour lesquels le salaire brut à plein temps était inférieur à 4'000 francs par mois étaient occupés par des femmes.
- Elles sont largement minoritaires dans les postes offrant un salaire mensuel de plus de 8'000 francs (28%) et encore plus minoritaires lorsque ce salaire dépasse 16'000 francs (18%); de plus, à ce niveau de rémunération, les écarts salariaux sont les plus marqués (plus de 30% de différence).

Les femmes et les hommes [n'exercent pas les mêmes métiers](#) (voir l'onglet «types de

familles»). Les femmes travaillent majoritairement dans le secteur administratif, dans l'enseignement, la santé, dans les services et la vente et dans les professions dites [élémentaires](#) (aides de ménage, nettoyage, etc.). Le plus souvent femmes et hommes n'exercent pas les mêmes tâches sur un même poste. Il existe une vraie segmentation sexuée du marché de l'emploi.

En outre, dans les secteurs majoritairement occupés par des femmes, l'activité à temps partiel, voire très partiel, avec horaires variables et décalés et contrat de travail à durée déterminée, est fréquent, voire majoritaire. Dans nombre de cas, le travail à temps partiel des femmes n'est pas un choix.

De fait, [trois postes à temps partiel sur quatre sont occupés par des femmes](#). Avec les conséquences que l'on connaît pour la retraite: la plupart du temps, le salaire est inférieur au seuil d'affiliation à la caisse de retraite, et il n'y a donc pas de cotisation pour le capital-retraite.

... et de la répartition asymétrique des tâches

Notre société assume mal ses enfants. En [comparaison internationale](#), notre pays se classe parmi les mauvais élèves.

- Le congé maternité est court. Les indemnités maternité ne couvrent que 80% du salaire, et plafonnent à [196 francs par jour](#) - moins que les

soldats, dont le maximum est de [245 francs par jour](#). Pas d'indemnités maternité si la mère n'exerce pas d'activité lucrative - les recrues, elles, touchent en tout cas 62 francs par jour.

- Une pause plus longue pour s'occuper de son enfant comporte le risque de ne pas retrouver son travail ensuite.
- Notre législation ne prévoit encore aucun congé paternité, aucun congé parental.
- Le nombre de places de crèches est encore insuffisant et leur coût est élevé.

Le coût de l'accueil des enfants, et l'importante progressivité de l'impôt (impôt fédéral, et parfois aussi cantonal) pour les couples mariés conduisent souvent à la décision déterminante: l'un des conjoints va pour un temps renoncer à sa carrière, ou réduire son engagement professionnel. Les employeurs rechignant à accorder un temps partiel à un homme, et le salaire de l'épouse étant généralement inférieur, c'est elle qui s'y colle - une double peine pour les femmes.

Certes, cette réalité peut relever d'un choix, mais ce cadre légal, économique et social fait que les femmes assument encore [l'essentiel du travail ménager, éducatif et de soin, non rémunéré](#). Tant que les conditions-cadres en Suisse ne seront pas plus favorable à la maternité, les inégalités entre les femmes et les

hommes perdureront à l'heure de la retraite.

Du coup, la 65e année des femmes n'est largement pas seule responsable de l'insuffisance de leur capital-retraite.

Des stéréotypes tenaces

Le communiqué officiel publié

sur les nouvelles rentes [mentionne](#) certaines des raisons qui expliquent l'écart important entre les rentes des femmes et celles des hommes, mais relativise: «*La plupart des bénéficiaires sont toutefois mariés. Dans de tels cas, le ménage forme en général une unité économique où les moyens financiers à disposition sont répartis entre les sexes de*

manière bien plus équilibrée que les montants versés individuellement.» On ne s'étonne plus de la pauvreté des efforts des autorités fédérales en vue d'améliorer la situation des femmes.

Divorcez, Mesdames! Au moins, le capital de prévoyance des époux sera-t-il partagé équitablement!

La modestie ne nourrit pas son ménage

Les ménages à revenus moyens et élevés ont profité davantage de l'augmentation du PIB que ceux à faibles revenus

Jean-Pierre Ghelfi - 12 mars 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34729>

Le [Secrétariat d'Etat à l'économie](#) (Seco) a fait savoir récemment que le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a augmenté de 2,5% l'année dernière. Est-ce à dire que la Suisse est plus riche en raison de ce pourcentage? Plus précisément, les revenus des différentes catégories sociales ont-ils augmenté dans une même proportion?

Pour tenter de répondre à ces questions, il est nécessaire de faire un détour par les statistiques des revenus. Plusieurs publications de l'Office fédéral de la statistique (OFS) peuvent être mises à contribution: [enquête sur le budget des ménages](#), [situation de la classe moyenne](#), [évolution et inégalité des revenus et de la consommation](#). Il faut cependant prendre en compte le fait que plusieurs de ces

études ne sont pas annuelles ni régulières. Il en découle que nous ne pouvons obtenir qu'un regard rétrospectif. Si l'on parvient cependant à dégager des tendances dans la durée, il est probable qu'elles valent encore maintenant.

Rien de tel que de plonger dans des séries statistiques pour se rendre compte que les temps ont changé. On ne parle plus aujourd'hui de prolétaires ou de capitalistes, mais de la classe moyenne. C'est elle qui est désormais la référence quasi obligée lorsqu'il s'agit d'approuver ou de critiquer les mesures prises dans les domaines du logement, de l'assurance-maladie, des transports ou de structures d'accueil pour la petite enfance, par exemple.

La classe des gagne-petit

La classe moyenne est devenue si omniprésente dans le débat public et dans de nombreuses publications qu'on en oublie qu'il existe — aussi? encore?— une classe dont les revenus sont moindres. Une classe qu'on n'ose décemment pas qualifier d'inférieure, et que les tableaux des statistiques inscrivent sous «*faibles revenus*». Cette classe des gagne-petit est délaissée. Elle regroupe des gens qui ne font pas parler d'eux, précisément parce qu'ils sont modestes, dans tous les sens du mot.

Ainsi, le débat public se déroule en considérant d'une part les ménages aisés qui sont au-dessus du lot, qui n'ont d'ailleurs pas besoin qu'on s'intéresse à eux, et qui même

s'en trouvent d'autant mieux qu'on ne le fait pas; et, d'autre part, la classe moyenne dont l'omniprésence peut donner l'impression qu'elle englobe tous les autres ménages, que ce soit pour des raisons objectives par les revenus dont ils disposent, ou subjectives par crainte d'être déconsidérés s'ils n'en font pas partie. On parle d'ailleurs désormais des classes moyennes, ce qui reflète à la fois leur étendue et leur diversité.

Une très large classe moyenne

Selon l'OFS, appartiennent à cette classe moyenne les ménages dont les revenus sont compris entre 70% et 150% de la médiane. Donc les revenus inférieurs à 70% figurent parmi les faibles revenus, et ceux qui sont supérieurs à 150% dans les revenus élevés. Ainsi définie, la classe moyenne est très large. Elle englobe 58% des ménages. Elle est d'ailleurs si large que les tableaux établis par l'OFS font le plus souvent une distinction entre la classe moyenne inférieure (28%) et la classe moyenne supérieure (30%). La classe des faibles revenus représente 22% des ménages et la classe aisée 20%. Ces proportions sont restées assez stables entre 2000 et 2015 (derniers chiffres publiés).

Quelques définitions sont indispensables avant de poursuivre.

- La médiane partage un groupe en deux parts égales.

- Les revenus, bruts ou disponibles, sont exprimés en valeur dite réelle, c'est-à-dire corrigée de la hausse des prix.
- Le revenu disponible correspond au revenu brut, déductions faites de toutes les dépenses obligatoires - cotisations sociales, impôts, primes de l'assurance-maladie de base, cas échéant pensions alimentaires.
- La notion d'équivalence tient compte de la composition des ménages de manière à leur assurer un même niveau de vie. Une personne vivant seule compte pour 1; un ménage de deux adultes avec 2 enfants de moins de 14 ans compte pour 2,1. Exemple: si le revenu brut dans le premier cas est de 4'000 francs, le revenu brut équivalent dans le deuxième cas est de 4'000 multiplié par 2,1, soit 8'400 francs.

18% de mieux

Cela étant, comment les revenus des ménages ont-ils évolué de 2000 à 2015? Le revenu brut médian est passé de 4'663 francs à 5'615 (+20%). Celui d'une personne seule située à la limite inférieure de la classe moyenne, de 3'264 francs à 3'930 (+20%). Celui d'un ménage avec deux enfants, toujours situé à la limite inférieure de la classe moyenne, de 6'885 francs à 8'254 (+20%).

Pour les ménages qui sont à la limite supérieure, leurs revenus respectifs sont de 6'995 francs et 8'422 (+20%) et de 14'689 francs et 17'686 (+20%).

En ce qui concerne les revenus disponibles, toujours pour la même période, et pour les ménages d'une personne, la valeur médiane du groupe des faibles revenus est passée de 1'923 francs à 2'049 (+7%), celle de la classe moyenne de 3'597 francs à 4'223 (+17%) et celle de la classe aisée de 7'326 francs à 8'512 (+16%).

Quant au PIB réel, il a augmenté de 18%.

L'écart se creuse

Les conclusions que l'on peut tirer de ces séries de nombres, toujours un peu arides à suivre, paraissent assez évidentes. A la différence des observations souvent évoquées dans d'autres pays qui font état d'une quasi-stagnation des salaires depuis de très nombreuses années, les revenus réels des ménages qui appartiennent aux classes moyenne et aisée ont augmenté chez nous à peu près dans les mêmes proportions que le PIB.

Un même parallélisme ne s'observe pas pour les revenus des ménages modestes. L'écart avec les classes de salaires plus élevés ne se résorbe pas. Il se creuse.

On se permet d'insister. 1'923 francs par mois de revenu disponible au tournant du millénaire, 2'049 francs en 2015: 126 francs de plus en quinze ans! Plutôt que de

continuer de s'interroger sur les besoins et les soucis des

classes moyennes, ne serait-il pas temps d'accorder une attention prioritaire aux

conditions de vie des ménages modestes?

Credit Suisse au Mozambique: la trop lente marche de la justice

Un scandale dont la banque, et la Suisse, n'ont pas encore vraiment pris la mesure

Jean-Daniel Delley - 15 mars 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34737>

[Domaine Public](#) a rendu compte à plusieurs reprises de l'engagement financier de Credit Suisse au Mozambique, une saga suivie en détail par [Infosperber](#) depuis 2016. Une affaire qui n'a jusqu'à présent guère intéressé les autorités et les médias helvétiques.

En 2013, le siège londonien de Credit Suisse et une banque russe accordent un crédit de 2,07 milliards de dollars à trois sociétés semi-privées du Mozambique contrôlées par les services secrets du pays. L'essentiel de ce crédit devait permettre de créer une flotte de pêche et de garde-côtes qui, à ce jour, rouille dans les ports du pays. L'emprunt, contracté dans le plus grand secret mais pourtant garanti par l'Etat, n'a été soumis ni au Parlement ni à la Banque centrale, en violation de la Constitution et des lois du pays.

Le Fonds monétaire international (FMI), qui soutient financièrement le Mozambique, ainsi que les pays donateurs, n'en ont pas été informés. En 2016, lorsque ce contrat devient public, le FMI et les pays donateurs gèlent

leur aide, ce qui met le Mozambique en cessation de paiement et le conduit à réduire drastiquement ses dépenses de santé et d'éducation.

Un [rapport d'audit](#) (juin 2017) mandaté par le Ministère public mozambicain met en évidence l'absence de justificatifs comptables pour le quart de ce crédit et plus de 700 millions de dollars de surfacturations. On soupçonne fortement cette opacité de dissimuler des achats d'armement.

En 2018, l'autorité de contrôle britannique annonce qu'elle [renonce](#) à une procédure pénale au profit d'une enquête administrative qui pourrait déboucher sur une simple amende. Quant à la Finma, le régulateur bancaire helvétique, interpellée à plusieurs reprises depuis 2016, elle se réfugie derrière le secret de l'instruction. De son côté, le [Conseil fédéral](#) renvoie à la Finma et au Bureau de communication en matière de blanchiment.

C'est un [tribunal new-yorkais](#)

qui ouvre vraiment les hostilités judiciaires, arguant du fait qu'une petite partie du crédit a transité par les Etats-Unis. Neuf personnes sont inculpées, dont trois anciens cadres de Credit Suisse Londres, ainsi que l'ex-ministre des finances du Mozambique, accusées de blanchiment, de corruption, d'abus de confiance ainsi que de faux dans les titres. Et finalement la [justice britannique](#) s'est récemment saisie de l'affaire à la suite d'une plainte du Ministère public du Mozambique.

Pour sa part, Credit Suisse s'est longtemps muré dans le silence ([DP 2204](#)). La [banque](#) n'a pris position que le 3 mars dernier, déclarant n'avoir rien à voir avec cette affaire. Si elle dit vrai, alors pourquoi n'a-t-elle pas porté plainte contre ses trois anciens collaborateurs londoniens, principaux artisans de ce crédit? De toute façon, Credit Suisse a gravement manqué à son obligation de diligence, acceptant de prêter en violation des dispositions légales du pays emprunteur et sans contrôler la validité des motifs justifiant cet emprunt.

L'[engagement](#) de Credit Suisse d'agir «*avec intégrité, responsabilité, équité, transparence et discrétion*» ne semble pas encore pleinement

opérationnel, si l'on excepte la discrétion. La banque n'a toujours pas tiré les leçons de précédentes erreurs ([DP 2039](#)).

En attendant, la population du Mozambique subit durement les rigueurs budgétaires imposées par ce scandale financier.

L'explosion du «streaming»

Vidéo et musique où je veux, quand je veux - à condition d'être connecté

Jacques Guyaz - 17 mars 2019 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/34741>

L'essor du [streaming](#) est l'un de ces phénomènes de fond qui change les manières de vivre avec les médias (voir aussi [DP 2234](#)).

Il y a fort longtemps, voici une trentaine d'années, autant dire au Moyen-Age, nous pouvions enregistrer des émissions de télévision ou de radio sur des bandes magnétiques, puis sur des CD, des DVD et enfin sur des mémoires intégrées à nos appareils. Le *Replay* a été l'innovation suivante: la possibilité de revoir pendant une semaine une émission de télévision, sans l'enregistrer. Et maintenant le *streaming* est en train de tout emporter.

Des entreprises, Disney, Netflix, Spotify, pour le prix d'un abonnement modique, autour d'une vingtaine de francs par mois, mettent à disposition des quantités énormes d'enregistrements musicaux, des films, des séries, qu'il est possible d'écouter ou de regarder chez soi, sur n'importe quel support, TV, ordinateur, tablette, smartphone.

Toutefois comme l'indique bien le sens du mot anglais, le *streaming* est un courant, un flux: on ne peut l'enregistrer. Il est possible d'écouter ou de regarder une œuvre autant de fois qu'on le souhaite pendant la durée de l'abonnement, mais on ne peut la conserver chez soi. Au grand soulagement des artistes, le *streaming* a tué le piratage et a permis un retour à une distribution normale des droits d'auteur. Les abonnements ne sont pas chers, l'accès aux œuvres facile, les films ou les séries sont sous-titrés dans toutes les langues, le choix est immense, et la qualité de l'image et du son est excellente. Dans ces conditions le piratage, pendant longtemps l'un des fléaux d'Internet, n'a plus guère de sens.

Le *streaming* musical n'est pas totalement américain. Un acteur européen au moins joue un rôle majeur, le suédois Spotify, qui vient d'intenter une [action en justice](#) contre Apple, détenteur de nombreux droits musicaux à travers son propre système. Apple Music impose

un surcoût de 30% aux firmes comme Spotify qui achètent de la musique sur son site.

Si vous n'avez pas très bien saisi, ça n'a pas beaucoup d'importance. L'essentiel est de comprendre que cet univers du numérique est entièrement dépendant des mœurs et du droit des États-Unis. Les conflits s'y règlent à coup de procès, de transactions souterraines et de chantages réciproques, sans compter les accusations d'espionnage qui fleurissent dans le cas du chinois Huawei.

Les enjeux, il est vrai, sont importants. Le marché du *streaming* est en train de tout envahir dans le monde des loisirs et des médias. En [France](#), il a représenté pour la première fois plus de la moitié des ventes de musique en 2018; le téléchargement, qui était à la pointe du progrès il y a encore 5 ans, s'effondre et les ventes physiques d'albums baissent régulièrement sans que ce soit pour l'instant une chute trop rapide.

En Suisse, le marché est encore peu développé: des [enquêtes](#) auprès des consommateurs révèlent que 21% des personnes interrogées ont souscrit un abonnement *streaming* pour la vidéo et 17% pour la musique, contre plus de 40% aux USA et en Chine et presque autant au Brésil. Il est probable que le pourcentage augmentera rapidement chez nous aussi.

Le développement du *streaming* n'est pas qu'une affaire d'entreprises lointaines

et impersonnelles. Le cas du film [Paris est à nous](#) est significatif.

Ce long métrage, dont la vedette est la comédienne suisse Noémie Schmidt, a été réalisé presque sans argent, avec des bouts de ficelle. Une opération de financement participatif a été lancée pour assurer une qualité professionnelle dans le montage, la bande son et ce qu'on appelle la postproduction. Netflix, le

grand méchant qui produit des films qu'il refuse de diffuser en salle, a accepté d'installer ce long métrage sur sa plateforme à disposition de ses abonnés et devient ainsi le grand gentil qui met en valeur des œuvres contestataires de jeunes auteurs.

Vous avez toujours de la peine à suivre? Nous aussi. Le monde du numérique reste impénétrable et ce n'est pas forcément une bonne nouvelle pour l'expression des opinions dans nos démocraties.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Egalité femmes - hommes: bonnet d'âne pour la Suisse

<http://www.banquemonde.org/fr/news/press-release/2019/02/27/despite-gains-women-face-setbacks-in-the-gal-rights-affecting-work>

https://www.myscience.ch/fr/news/2016/devenir_parents_c_est_devenir_inegaux_conclut_une_longue_recherche_interdisciplinaire-2016-unil

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/rapports-protection-sociale/statistique-nouvelles-rentes.html>

<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/publications-et-services/medieninformationen/nsb-anzeigeseite-unter-aktuell.msg-id-62620.html>

<https://www.domainepublic.ch/pages/2183>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/travail-non-remunere.assetdetail.2967879.html>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.7206414.html>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/activite-professionnelle-temps-travail.assetdetail.7206108.html>

<https://statistiques.public.lu/fr/enquetes/espace-entreprises/structure-salaires/pdf/annexe2.pdf>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.7106821.html>

<http://blogs.verts-vd.ch/pajaquet/comparaison-conge-parental/>

<https://www.ahv-iv.ch/p/6.02.f>

<https://www.cifa.ch/web/cifa/allocation-perte-de-gain-militaire1>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/monitoring-programme-legislature/tous-les-indicateurs/ligne-directrice-2-cohesion/charge-activite-professionnelle-travail-domestique.html>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/rapports-protection-sociale/statistique-nouvelles-rentes.html>

La modestie ne nourrit pas son ménage

<https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/seco/nsb-news.msg-id-74140.html>

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.6506523.html>

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/recherche.html?dyn_search=classe%20moyenne&dyn_tab=5&dyn_orderby=relevance

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.3362412.html>

Credit Suisse au Mozambique: la trop lente marche de la justice

<https://www.domainepublic.ch/articles/34066>

<https://www.infosperber.ch/Credit-Suisse-im-Mosambik-Skandal>

https://www.infosperber.ch/data/attachements/KROLL_REPORT.Redacted.pdf

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Protest-gegen-Einstellung-der-Strafverfolgung-gegen-die-CS>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Credit-Suisse-Bundesrat-zu-Mosambik-Wir-prufen-nicht>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Aus-der-Anklageschrift-gegen-CS-Manager-im-Mosambik-Skandal>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Mosambik-Credit-Suisse-soll-Milliardenkredit-vergessen>

<https://www.domainepublic.ch/articles/33155>

<https://www.infosperber.ch/Artikel/Wirtschaft/Mosambik-Credit-Suisse-soll-Milliardenkredit-vergessen>

<https://www.credit-suisse.com/corporate/en/governance.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/25843>

L'explosion du «streaming»

<https://www.allnews.ch/content/points-de-vue/streaming-%C3%A0-tout-va>

<https://www.domainepublic.ch/articles/34435>

<http://www.agefi.com/home/entreprises/detail/edition/online/article/e-suedois-spotify-numero-un-mondial-d-e-lecoute-de-musique-en-ligne-a-annonce-mercredi-saisir-la-commission-europeenne-contre-la-firme-americaine-apple-pour-abus-de-position-dominante-sur-le-486084.html>

https://www.lemonde.fr/culture/article/2019/03/14/le-streaming-represente-desormais-plus-de-la-moitie-des-ventes-de-musique-en-france_5436172_3246.html?xtmc=streaming&xtcr=6

<https://de.statista.com/infografik/15916/kauf-von-video-und-musik-streaming-abonnements/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Paris_est_%C3%A0_nous